

Emploi et développement social Canada – EDSC RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (COMSS) Le jeudi 23 novembre 2017 – de 9 h à midi	
PRÉSENTS	ABSENTS
REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR	
<p>David Swol, coprésident Directeur général, Centres d'expertise en ressources humaines, Direction générale des services de ressources humaines (DGSRH)</p> <p>James Morrison Directeur général, Surveillance des programmes et des services, Direction générale des services d'intégrité (DGSi)</p> <p>David Di Felice Directeur, Exécution par réseau, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCEP)</p> <p>Mario Forget Directeur, Systèmes de contributions, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT)</p> <p>Benson Gorber Directeur général, Gestion des installations et des biens, Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF)</p> <p>Ian James Directeur général, Services nationaux d'intégrité, région de l'Atlantique</p> <p>Derrick Neilson Directeur, Direction générale de service aux citoyens (DGSC), région de l'Ouest du Canada et des Territoires</p>	<p>Rhonda Crawford Directrice, Direction générale des services aux citoyens et de l'exécution des programmes (DGSCEP), région de l'Atlantique</p>
REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉS <i>(choisis par : ACAF, SEIC, IPFPC et SEN)</i>	
<p>Lyne Cartier, coprésidente par intérim Agente de services au paiement, Direction générale des services de versement des prestations (DGSVP)</p> <p>Jamie Weatherbee Technologue en GI-TI, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT)</p> <p>Michael O'Donnell Agent de santé et de sécurité, Programme du travail</p>	<p>Karl Lafrenière, coprésident Vice-président régional pour l'extérieur du Canada, SEN</p> <p>Randy Andersen Agent des finances, Contrôle interne Direction générale du dirigeant principal des finances (DGDPF), région de l'Atlantique</p> <p>Tanisha Coultis Évaluatrice médicale, Direction générale des services de versement des prestations (DGSVP)</p>

<p>Dwight McLeod Enquêteur des services d'intégrité, Direction générale des services d'intégrité (DGSI)</p> <p>Eddy Bourque Président national, SEIC</p> <p>Dean Corda Technologue en GI-TI - Équipe de l'Ontario, Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie (DGIIT)</p>	<p>Crystal Warner Vice-présidente exécutive nationale, SEIC</p>
---	--

SECRETARIAT DU COMSS	INVITÉS / OBSERVATEURS
<p>Penny Lavigne Directrice, Division de la santé, de la sécurité et gestion des limitations fonctionnelles</p> <p>Jolee Lord Gestionnaire p.i., Bureau national de SST</p> <p>Rosine Alie Agente principale de projet, Bureau national de SST</p>	<p>INVITÉS</p> <p>Sylvie Thériault Conseillère principale en SST, Bureau national de SST</p> <p>David Zanetti Conseiller principal en SST p.i., Bureau national de SST</p> <p>OBSERVATEURS</p> <p>Daniele Besner Directrice générale, Direction de la gestion du milieu de travail, AC</p> <p>Luc Pomerleau Agent national en recherche, SEIC</p> <p>Andrea Knight Directrice, Opérations d'intégrité, Direction générale des services d'intégrité (DGSI)</p> <p>Jamie Janzen Gestionnaire de projet p.i., Bureau national de SST</p> <p>Doug Seaman Agent principal de projet, Bureau national de SST</p>

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
1. Mot d'ouverture	David Swol	<p>On présente Lyne Cartier en tant que coprésidente représentant les employés par intérim en remplacement de Karl Lafrenière.</p> <p>Changements dans la composition des membres :</p>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
		<ul style="list-style-type: none"> • Barbara Cretzman sera remplacée par Mario Forget, mais continuera d'assumer un rôle au sein du comité en tant que suppléante pour Mario. • Frances McCormick sera remplacée par James Morrison. • David Swol sera remplacé par Danièle Besner comme coprésident représentant l'employeur au COMSS. <p>Les invités qui se sont joints à la réunion pour discuter de leurs points à l'ordre du jour sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sylvie Thériault, conseillère principale en SST, Bureau national de SST pour discuter du programme de prévention des risques. • David Zanetti, conseiller principal en SST p.i., Bureau national de SST, pour discuter de la politique de prévention de la violence en milieu de travail. 	
2. Approbation de l'ordre du jour	David Swol	L'ordre du jour est adopté.	DÉCISION : <i>L'ordre du jour est adopté</i>
3. Approbation de l'ordre du jour du 30 mai 2017 et examen des mesures de suivi	David Swol	Le procès-verbal et les mesures de suivi sont approuvés.	DÉCISION : <i>Le procès-verbal et les mesures de suivi sont approuvés.</i>
4. Priorités du COMSS pour 2017-2019	Jolee Lord	<p>Jolee présente les priorités du COMSS pour 2017-2019.</p> <p>Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises depuis la dernière réunion du COMSS. La première réunion était un exercice de bilan sur l'engagement des comités. On a recensé un certain nombre de facteurs qui influent sur la capacité des comités d'exercer pleinement leurs rôles et de s'engager de façon proactive dans leurs milieux de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps nécessaire • Taux de renouvellement • Enjeux liés au recrutement • Communication bilatérale de l'information • Surabondance de l'information, savoir où la trouver et comment la promouvoir. 	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
		<p>En ce qui a trait au soutien aux comités et à l'examen de ces facteurs, on discute des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon nombre d'outils adéquats existent. On ne connaît pas ce qui existe dans les autres régions. • Une promotion répétée de ces outils est requise, mais elle doit être beaucoup plus importante. <p>Mesure adoptée – On communique de nouveau le message sur le temps nécessaire aux coprésidents régionaux pour distribution.</p> <p>La prochaine étape consiste à mettre sur pied une approche concrète afin de faciliter le partage, la discussion et la conversation dans l'ensemble des régions.</p> <p>Les deux réunions subséquentes du comité consultatif étaient axées sur la planification de l'activité d'apprentissage qui s'est tenue le 22 novembre. Les évaluations seront résumées et partagées avec le groupe consultatif et rendues accessibles au comité.</p> <p>La date de la prochaine réunion n'est pas encore fixée, mais à la fin du trimestre, seront établis : le calendrier, les points ou enjeux auxquels s'attaquer et qui va diriger et fournir le soutien.</p> <p>David Swol mentionne que l'objectif consiste à mobiliser davantage les régions.</p>	<p>MESURE : <i>Le groupe de travail doit développer une approche concrète afin d'engager les comités à partager.</i></p>
<p>5. Mise à jour du programme de prévention des risques</p>	<p>Sylvie Thériault</p>	<p>Sylvie présente les rapports achevés portant sur l'exercice d'identification et d'évaluation du danger causé par le stress lié aux incidents critiques et le stress accumulé, lequel fait partie du programme de prévention des risques. Cette mise à jour fait état des principales constatations issues des rapports produits pour les agents des services d'intégrité (ASI) et les agents de service aux citoyens (ASC) de la Direction générale des services d'intégrité (DGSI), de la Direction générale de service aux citoyens (DGSC) et du Programme de passeport, et offre un survol des prochaines étapes de suivi et de mise en œuvre.</p>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
		<p>Cette mise à jour fait également mention du délai prévu pour réaliser l'exercice au sein de la Direction générale de la transformation et de la gestion intégrée des services pour les ASC qui travaillent dans les centres d'appels et les centres de traitement.</p> <p>Échéancier prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le BNSST réalise les entrevues avec le personnel des centres d'appels et des centres de traitement Novembre 2017-mars 2018 • Le BNSST effectue l'analyse des données et rédige le rapport Mars-mai 2018 • Le BNSST transmet le rapport aux gestionnaires de la DGTGIS Juin-juillet 2018 • Le BNSST fournit une mise à jour sur le progrès au COMSS Septembre ou novembre 2018 <p>De plus, on fait le point sur la mise en œuvre des inspections sur place non annoncées pour le programme des travailleurs étrangers temporaires.</p> <p>Luc Pomerleau demande si on a revu les enquêtes liées aux incidents des rapports d'enquête de situation comportant des risques (LAB 1070) afin de soutenir l'exercice de recensement et d'évaluation des risques. L'équipe de projet a révisé les statistiques au début de l'exercice et il n'y avait presque pas d'incidents déclarés pour appuyer celui-ci. Cela indique la nécessité de renforcer l'importance de remplir un rapport d'enquête de situation comportant des risques (LAB 1070) lorsque survient un incident.</p> <p>Sylvie mentionne que pendant les entrevues téléphoniques, les employés disaient bien connaître le Programme d'aide aux employés et savaient que celui-ci est accessible comme outil de soutien.</p>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
		<p>Michael O'Donnell s'informe au sujet des recommandations concernant la formation qui a été offerte précédemment aux agents de santé et de sécurité. Sylvie mentionne que les recommandations relatives à la formation et aux procédures ont été présentées à la gestion de la direction générale dans un rapport précédent au Programme du travail. On mentionne qu'il pourrait être nécessaire d'assurer un suivi auprès du Programme du travail afin de surveiller la mise en œuvre du plan d'action de la gestion, car il pourrait y avoir des lacunes dans la prestation de la formation.</p> <p>Eddy Bourque pose une question concernant le manque d'uniformité dans l'accessibilité à la liste « d'interdictions d'entrée » pour les enquêteurs de DGSJ. James Morrison mentionne qu'il assurera un suivi à ce sujet, étant donné que ce point a été soulevé à l'attention de la Direction de la sécurité.</p>	<p>MESURE : <i>Le Bureau national de santé et sécurité au travail fera un suivi auprès du Programme du travail sur le statut des éléments de formation du plan d'action de la gestion.</i></p> <p>MESURE : <i>James Morrison fera un suivi sur le statut de la liste « d'interdictions d'entrée » pour les enquêteurs de DGSJ.</i></p>
<p>6. Rapports des comités régionaux</p>	<p>Membres divers</p>	<p>Rapports des comités régionaux (Ian James, Lyne Cartier, Mario Forget, David Di Felice et Derrick Neilson)</p> <p>Région de l'Atlantique</p> <p>Ian mentionne qu'ils sont à la recherche de nouveaux membres pour siéger au comité. Il remercie Eddy Bourque de sa collaboration.</p> <p>Il nous informe qu'ils travaillent avec l'équipe d'urgence afin d'explorer tous les risques et ainsi mieux renseigner les employés.</p> <p>Région du Québec</p> <p>Lyne nous informe de certains points importants auxquels il faut porter attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La région a besoin davantage de guides en ergonomie. On a beaucoup de demandes pour des ajustements ergonomiques. • Renforcer l'importance pour les employés de suivre leur formation en santé et sécurité au travail. • Rappeler aux CLSS de mener leurs inspections mensuelles. • Veiller à ce que les documents pour la région du Québec soient à jour dans Sharepoint. 	<p>MESURE : <i>Le Bureau national de santé et sécurité au travail fera un suivi sur le nombre de demandes d'ajustements et d'évaluations en ergonomie.</i></p>

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
		<p>Région de la capitale nationale</p> <p>Mario informe les membres que le comité a été très actif dans ses tentatives pour recruter des représentants de l'employeur afin de combler les lacunes causées par le roulement.</p> <p>Comme le comité régional reçoit toujours des questions par rapport aux défibrillateurs externes automatisés (DEA) et à leur absence dans les milieux de travail d'EDSC, il mentionne que le Ministère doit expliquer aux employés le fondement de sa décision de ne pas avoir de programmes de DEA en place. Dwight McLeod mentionne que la région de l'Ouest et des Territoires fait face à ce même problème. David Swol ajoute que nous devons mieux communiquer avec les employés.</p> <p>Région de l'Ontario</p> <p>David mentionne que les points suivants font partie du rapport et nécessitent une attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler au comité local de santé et de sécurité de réaliser ses inspections mensuelles. • Rappeler aux membres de comités et aux représentants en matière de santé et de sécurité de suivre leur formation en santé et sécurité au travail. <p>Lyne souligne que les coprésidents du comité régional doivent veiller à atteindre le quorum à leurs réunions.</p> <p>Région de l'Ouest et des Territoires</p> <p>Derrick nous informe que le comité régional ne se réunit pas en raison des griefs. Malgré cela, les deux coprésidents régionaux tiennent des rencontres d'information entre eux.</p> <p>À l'issue des rapports du comité régional, Eddy Bourque souligne que le rapport de la région de l'Atlantique devrait être amendé afin d'indiquer que le comité ne s'était pas réuni, contrairement à avant, alors qu'il le faisait régulièrement.</p>	<p>MESURE : <i>Le Bureau national de santé et sécurité doit rédiger un communiqué expliquant la décision d'EDSC de ne pas avoir de programme de DEA pour que les comités régionaux le partagent avec les employés.</i></p>
<p>7. Cadre de référence des comités consultatifs régionaux</p>	<p>Lyne Cartier</p>	<p>Lyne explique au comité les raisons pour lesquelles les représentants des employés ne sont pas prêts à approuver le cadre de référence des comités consultatifs</p>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
de santé et de sécurité		<p>régionaux de santé et de sécurité (CCRSS).</p> <p>Les déclarations suivantes sont soulevées par Lyne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi ne pas se reporter à la Directive sur la santé et la sécurité au travail du Conseil national mixte? • Quelle est la différence entre les termes orientation et consultatif pour l'employeur? • Les représentants des employés ne sont pas protégés au sein du CCRSS. • Les représentants des employés pourraient perdre leur emploi en raison du terme consultatif. • Tous doivent comprendre le changement entre le terme orientation et le terme consultatif, qui a eu lieu en juin 2014. • Un groupe de travail devrait être créé pour examiner ce point. <p>David mentionne qu'on a changé l'appellation comité d'orientation régional pour comité consultatif régional après qu'un agent des affaires du travail eut confirmé que le Ministère doit avoir un comité d'orientation. David ajoute également que les comités régionaux d'EDSC ne sont pas des comités de gestion des syndicats mais la principale tribune conjointe pour les représentants des employés et des employeurs afin qu'ils discutent des questions régionales en matière de santé et de sécurité.</p> <p>Pour trouver une solution, David propose ce qui suit aux participants – la création d'un groupe de travail chargé d'étudier l'historique du changement d'appellation de comité d'orientation à comité consultatif. Le groupe de travail devra trouver une solution au cours des trois prochains mois. David demande à ce que les représentants des employés assistent aux réunions de leur comité régional pendant ces trois mois; enfin, pendant cette période, tous les griefs devront être gardés en suspens. Tous les membres du COMSS sont en accord avec cette proposition.</p> <p>Le groupe de travail sera composé de deux représentants des employeurs et de deux représentants des employés. Les noms de ces quatre membres doivent être envoyés à Penny Lavigne d'ici le lundi 27 novembre 2017.</p>	<p>DÉCISION: <i>Les membres du COMSS sont en accord avec la proposition d'établir un groupe de travail qui trouvera une solution pour maintenir les comités régionaux de SS.</i></p> <p>MESURE: <i>Penny Lavigne organisera la première rencontre du groupe de travail et informera les</i></p>

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
			<i>membres du COMSS.</i>
<p>8. Révision périodique de la politique ministérielle de santé et de sécurité au travail</p>	<p>Jolee Lord</p>	<p>Jolee fait le point sur les révisions qui ont été apportées à la politique ministérielle de santé et de sécurité au travail.</p> <p>Les révisions au document étaient principalement des changements de mise en page à des fins de clarté et visaient à harmoniser la politique aux normes des autres instruments et guides ministériels de santé et de sécurité au travail. Par suite de la réunion du mois de mai, les membres ont demandé d'avoir du temps pour revoir la politique de santé et de sécurité. La seule rétroaction que le secrétariat du COMSS a reçue visait la précision du terme évaluation du rendement. La formulation évaluation du programme a été proposée pour cette section de la politique.</p> <p>Sans autre révision, le COMSS approuve la politique ministérielle de santé et de sécurité avec la date de révision de mai 2020.</p>	<p>DÉCISION : <i>Les membres du COMSS approuvent la politique de santé et de sécurité.</i></p> <p>MESURE : <i>Le secrétariat du COMSS communiquera la politique ministérielle de santé et de sécurité approuvée à tous les membres du COMSS.</i></p>
<p>9. Politique de prévention de la violence en milieu de travail</p>	<p>David Zanetti</p>	<p>David Zanetti présente au comité les changements proposés à la politique de prévention de la violence en milieu de travail.</p> <p>Un changement supplémentaire est proposé à la politique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4-7.1.2.1. Mesures initiales en cas d'incident interne de violence en milieu de travail : <p>Quel que soit le niveau de gravité, lorsque les gestionnaires sont mis au courant d'incidents de violence en milieu de travail ou de violence présumée au travail, ils doivent aviser leur CRSST <u>en temps opportun</u>.</p> <p>On convient de changer la formulation <u>en temps opportun</u> pour <u>immédiatement</u> dans</p>	

POINT	RESPONSABLE(S) DU POINT À L'ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION/RÉALISATION(S)	MESURE/DÉCISION
		<p>cette section.</p> <p>La politique de prévention de la violence en milieu de travail est acceptée par le COMSS. La prochaine révision de cette politique est prévue pour 2020.</p>	<p>DÉCISION : <i>Les membres du COMSS approuvent la politique de prévention de la violence en milieu de travail.</i></p> <p>MESURE : <i>Le secrétariat du COMSS communiquera la politique de prévention de la violence en milieu de travail à tous les membres du COMSS.</i></p>
10. Varia	Tous	<p>Lyne propose d'ajouter le point milieu de travail 2.0, réaménagement du bureau et adaptation du lieu de travail pour les employés à l'ordre du jour pour la prochaine réunion du COMSS en janvier 2018.</p> <p>Benson Gorber confirme que son groupe discutera de ces points à la réunion de janvier.</p>	<p>MESURE : <i>Benson Gorber mènera la présentation et la discussion et le secrétariat du COMSS ajoutera ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.</i></p>
11. Mot de la fin et prochaine réunion	David Swol	<p>Lyne remercie David de son excellent travail, de son soutien et de sa collaboration au sein du comité et lui remet un certificat.</p> <p>David informe les participants du COMSS que la prochaine réunion est fixée provisoirement pour janvier 2018 et se tiendra par vidéoconférence. La réunion est levée à 12 h 10.</p>	<p>MESURE : <i>Le secrétariat du COMSS enverra l'invitation à la prochaine réunion au moyen du calendrier.</i></p>

Lyne Cartier
Coprésidente p.i. représentant les employés

David Swol
Coprésident représentant l'employeur

Date

Date